

### Présents

Sébastien Marie - Pauline Lachiver-Kergoat - Laurent Fontanier - René Chever - Annick Guillerm  
-Thomas Gall - Aline Coat - Stéphanie Morvan- Maëldan Corre

### Absents excusés :

Pascal Moguerou donne procuration à Laurent Fontanier

Marie Robail donne procuration à Stéphanie Morvan

Delphine Sauban et Christelle L'Huriec donnent procuration à Sébastien Marie

Baptiste Messenger donne procuration à René Chever

Absente non excusée Amandine Gourvès

### Informations diverses

- Vœux annulés que ce soient les vœux à la population, au personnel, le goûter du CCAS...à cause des conditions sanitaires : communiqué des 26 maires de Morlaix Communauté qui va paraître pour expliquer leur décision commune.
- Station épuration : 2 300 000 euros HT supportés intégralement par Morlaix Co : souci Nesnay (débit de la rivière pas assez important pour supporter le rejet de la station). Et de ce fait le rejet est fait à Quilliou Dour 3,6 kms avec accords des propriétaires des champs traversés : 1 propriétaire négatif, 1 en attente). En cas de désaccord de l'un d'entre eux de toute façon avec « servitude de service public », cela se fera d'office mais avec 1 an de procédure qui retarderait les travaux, le Maire va les appeler pour leur expliquer la situation : normalement les travaux démarrent en 2023, fin début 2024.
- Exposition pôle culturel : succès : 6 après-midi sur 3 week-ends, 165 visiteurs + les présents au vernissage + 3 ateliers avec l'artiste avec l'école Jules Ferry (les mardis après-midi). Prochaine expo 15-29 janvier Nono, les samedis et dimanches de 14h à 17h.

### Ordre du jour

#### 1) Avis sur enquête publique sur projet de démantèlement complet de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée sur les communes de BRENNILIS et LOQUEFFRET

Avis consultatif encore une fois. Dossier de 2500 pages. Enquête publique 15 novembre 2021 au 3 janvier 2022, les commissaires enquêteurs sont en mairie de Loqueffret et Brennilis. Réunion publique le 10 novembre à Brennilis. Avis à 15 municipalités situées dans les Monts d'Arrée. Dernière phase du démantèlement. Dossier déposé juillet 2018, feu vert des experts en juillet 2021. Avis positif. Centrale n'a fonctionné que 18 ans (jusqu'en 1985), elle était un prototype. D'après le rapport tout le démantèlement se passe à l'intérieur des bâtiments sans risques, il est fait essentiellement avec des robots. Projet qui va durer 17 ans pour un coup de 320 000 000 euros de coût total. Démantèlement du réacteur à eau chaude refroidi au CO2, unique en France, 8000 tonnes de déchets à extraire. (Dans 17 ans il n'y aura plus rien). Pas de rejet liquide donc pas

d'incidence sur la qualité des eaux, des sols... exposition des populations 1000 fois inférieure à la limite réglementaire. 1 à 2 camions par jour seulement mais déchets ultra-sensibles. Déchets vont aller jusque dans l'Aube. Découpe tuyaux par robot télécommandé par des techniciens pour ne pas exposer hommes et femmes.

Pour ou contre le démantèlement total ou pas ?  
Vote pour à l'unanimité.

### 2) Convention utilisation des équipements communaux avec le Collège

Gymnase (non utilisable) mais aussi terrain de foot (4,03 euros de l'heure) et salle polyvalente (8,06 euros de l'heure); 1 559,61 euros à l'année (8000 euros environ avec le gymnase).  
Renouvellement de la convention voté à l'unanimité

### 3) Convention avec la Ville de Morlaix pour la fourniture de repas pour l'ALSH du mercredi

1317 repas en 2019, 1281 en 2020. Convention pour 3 ans (3,15 euros du repas précédemment), 3,18 euros pour 2022, 3,23 euros pour 2023, 3,28 euros pour 2024. (Total 65 euros d'augmentation par an : minime, Morlaix ne gagne rien pour le nombre de repas). Livraison en bac gastro et plus en barquettes plastiques. Ils sont bons qualitativement d'autant qu'ils sont en train d'améliorer les choses encore avec la mise en place d'une légumerie.  
Convention votée à l'unanimité

### 4) Demande de subvention au Conseil Départemental du Finistère - PACTE Finistère 2030

Nouvelle façon de faire  
volet 1 projets strictement communaux  
volet 2 : au niveau intercommunal  
volet 3 : ingénierie  
volet 4 : à retombée régionale (SEW, etc..)  
dossier à déposer avec le 31 décembre 2021

Chaque canton reçoit une enveloppe tous les ans, on retire les communes de + de 10 000 habts (Morlaix), les 9 maires des communes restantes se partagent l'enveloppe.

Il faut des priorités, on peut amener plusieurs dossiers mais il faut les prioriser : voirie (Dividou - St Divy, et bourg - route du Penhoat : 100 858 euros): priorité 1: votée à l'unanimité  
priorité 2 : frais d'étude gymnase : 48 000 euros : votée à l'unanimité

Comment cela va se répartir ? Avant DETR, DSIL : sur dossier, il n'y avait pas d'enveloppe prédéfinie par secteur, il n'y avait pas d'aide pour la voirie. Le dossier était difficile à monter et certains ne demandaient pas à cause de la difficulté du dossier, là ça ne sera plus le cas. Tout le monde essaiera d'avoir quelque chose.



**5) Autorisation du Maire de signer les actes authentiques concernant la vente de délaissées communaux**

Notaire demande une délibération pour autoriser le maire à signer les ventes votée à l'unanimité

**6) Admissions en non-valeur 2021**

Frais de garderie, cantine, ALSH, irrécouvrables 1776,36euros : (datent de 2015-2016 : longues procédures) : admission votée à l'unanimité

**7) Décision modificative budgétaire**

Frais étude aménagement centre bourg : pour les intégrer aux travaux 64 023 euros pour pouvoir justifier du remboursement de TVA.

Votée à l'unanimité

**8) Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022**

Dépenses d'avant budget, maximum à  $\frac{1}{4}$  du budget d'investissement de l'année précédente. Pour permettre de continuer à effectuer les paiements.

Votée à l'unanimité

**10) Questions diverses /**